

Les élus vont manifester contre la fermeture de la trésorerie de Nay

La trésorerie de Nay sera fermée dans le cadre de la restructuration du réseau des finances publiques. Les élus communautaires manifesteront leur opposition à ce projet le 16 octobre.



Le projet va faire passer de 24 à 9 le nombre de trésoreries dans le département. © MAURICETRIEP

Le projet de restructuration du réseau des finances publiques est un point qui a été discuté prioritairement lors de la réunion du conseil communautaire tenu lundi sous la présidence de Christian Petchot-Bacqué.

Ce projet va faire passer de 24 à 9 le nombre de trésoreries présentes sur le département. La trésorerie de Nay figure parmi les suppressions. Des accueils de proximité assurant des permanences seraient mis en place, la trésorerie actuelle étant fermée.

Ce projet jugé inacceptable par le conseil communautaire a fait l'objet d'une motion de protestation votée à l'unanimité car cela constituerait « une nouvelle régression des services publics dans les territoires au moment même où l'État promet, depuis trois ans, un schéma d'accessibilité des services publics ».

L'association des maires du 64 s'est déjà prononcée contre ce projet. De leur côté, les élus du Pays de Nay se rassembleront mercredi 16 octobre à 18h30 devant la trésorerie de Nay pour

UNE MOTION DE PROTESTATION A ÉTÉ VOTÉE À L'UNANIMITÉ.

manifester leur opposition.

Coopérations territoriales. La Communauté de communes a décidé d'engager en mai 2018 une série de rencontres et de réflexion autour de coopérations territoriales notamment à l'échelle Béarn Bigorre. Cette démarche a débouché sur trois décisions : adhésion à l'association « Une marque pour les Pyrénées », préparation d'une convention avec la Communauté d'agglomération Tarbes Lourdes Pyrénées et démarche d'adhésion au Pôle métropolitain du Pays de Béarn en vue de l'établissement d'une clause statutaire de

libre retrait. Voté à l'unanimité.

Les autres projets en cours sont le développement de la filière eaux-vives sur le Gave de Pau, le développement de la véloroute 81 Bayonne-Perpignan, la valorisation du col du Soulor, le développement de l'axe ferroviaire Pau-Tarbes, la Route du fer des Pyrénées, la coopération avec le Québec pour l'insertion des jeunes et la coopération avec le gouvernement de Navarre.

Vente de parcelles. Des ventes de parcelles à vocation économique vont être réalisées : 10 000 m² sur la zone Aeropolis Bordes Assat, plus 3 000 m² sur la zone Monplaisir de Coarraze au prix de 30 euros le m². Ce prix sera demandé concernant huit lots encore disponibles sur cette dernière zone occupant une sur-

face de 13 100 m².

Centre culturel. L'Agence publique de gestion locale va être chargée d'assurer la mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage pour assister la Communauté de communes dans le pilotage des divers intervenants dans le cadre du projet de centre culturel à Nay.

Repas à domicile. Le tarif de portage de repas à domicile inchangé depuis 2015 est porté de 8,70 à 9,50 euros à compter du 1^{er} novembre.

Présence médicale. Le conseil approuve la convention de partenariat avec le Département relative au dispositif Présence médicale sur le territoire.

Plans d'urbanisme. Les plans d'urbanisme de Boeil-Bezing, Lestelle-Bétharram et Montaut ont reçu un avis favorable.